



**VIVRE À BACHY**

*Guide pratique 2023*

*[www.mairie-bachy.fr](http://www.mairie-bachy.fr)*

# ACCUEIL *et* SERVICES

## MAIRIE

Tel 03 20 79 66 21 – Fax 03 20 79 72 51

Site Internet : [www.mairie-bachy.fr](http://www.mairie-bachy.fr)

Courriel : [contact@mairie-bachy.fr](mailto:contact@mairie-bachy.fr)

Accueil ouvert du lundi au samedi de 9h à 11h30

Possibilité de photocopies en dépannage.



## GRUPE SCOLAIRE Jacques BREL

10, rue du Maréchal FOCH

Directrice : Mme LEPOUTRE – Tél 03 20 79 62 69

- Section maternelle :

Mmes LEPOUTRE, BOUCHER, VERHOEST, enseignantes,  
avec le concours de Mmes Marie BAERT, Véronique DANCOINE, Sandrine  
LEDEZ, et Ismalia ROUX, aides maternelles

- Section primaire :

Mmes VERAGUE, OLIVIER, MINART, PASTOR, enseignantes

Horaires de l'école : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

## GARDERIE

10, rue du Maréchal FOCH – Tel 03 20 79 62 62

Tous les jours scolaires de 7h15 à 9h et de 16h30 à 19h

Tarif en fonction du quotient familial et horaires

Responsable : Mme Marie-Astrid DEFFONTAINES

Avec le concours de Mmes Sandrine LEDEZ, Marie BAERT, Véronique  
DANCOINE,

Louna VACHET, Sabrina ROUX, Ismalia ROUX et Emilie PETTEX.

## RESTAURANT SCOLAIRE

10, rue du Maréchal FOCH – Tel 03 20 79 62 62

Tous les jours scolaires – 12h à 13h et pour les centres aérés

Inscription en Mairie.

Responsable : Mme Marie-Astrid DEFFONTAINES

Avec le concours de : Mmes Nadège CHAPUIS, Sandrine LEDEZ, Marie  
BAERT, Marie Astrid DEFFONTAINES, Emilie PETTEX, Louna VACHET, Sabrina  
et Ismalia ROUX.

## CRECHE : « A Petits Pas »

Gestionnaire : « Crèche Liveli »

12, Rue du Maréchal FOCH – Tél 03 20 41 94 06

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

## ETUDE SURVEILLEE

Elle est assurée pour le primaire de 16h45 à 17h30, par les enseignants, les mardis, jeudis et vendredis. Les inscriptions s'effectuent auprès du portail famille My Périsschool. fu

MODALITE de PAIEMENT des DIFFERENTES PRESTATIONS :

Par mesure de simplification, la facturation est effectuée au mois échu regroupant les montants pour la cantine, la garderie et l'étude surveillée. Paiement possible en dehors des heures d'ouverture de la Mairie, en utilisant la boîte aux lettres (chèques à l'ordre du Trésor Public).

## SALLE des FÊTES

Place de la Liberté – Tel 03 20 79 66 21 – 03 20 34 95 67

Location des salles – Réservation en Mairie (Mme Alison CLEMENT)

Tarifs pour les habitants de Bachy :

Grande salle (200 places maxi)	Vin d'honneur sans cuisine	Soirée repas avec verres avec cuisine	Soirée repas avec vaisselle avec cuisine
Pour 120 couverts	209 €	319 €	418 €
Pour 180 couverts	253 €	374 €	506 €
Foyer rural (60 places maxi)	90 €	132 €	165 €

Pour les associations et les extérieurs, renseignements en Mairie.

## MEDIATHEQUE

10, rue du Maréchal Foch – Tel 03 20 64 08 69

Ouverture : Mercredi de 15h à 17h, Dimanche de 10h00 à 12h00

Vendredi de 16h15 à 18h en période scolaire, de 17h à 18h pendant les vacances scolaires

Le fonctionnement de la médiathèque est assuré par des bénévoles avec le concours du réseau de la CCPC : [mediatheques.pevelecarembault.fr](http://mediatheques.pevelecarembault.fr)

## AGENCE POSTALE

13, Place de la Liberté – Mme Marie-Astrid DEFFONTAINE

Du lundi au samedi de 9h00 à 11h30 et mardi et vendredi de 14h00 à 17h00



Le conseil municipal des jeunes



L'agence postale



Salle Polyvalente  
20 rue Germain Delhaye  
59710 Pont A Marcq



**HORAIRES D'OUVERTURE**  
LUNDI : 9H30 A 13H00  
MARDI ET JEUDI : 9H30 A 13H00 ET 13H45 A 15H45  
MERCREDI ET VENDREDI : 13H30 A 18H30  
OU SUR RENDEZ-VOUS

**TELEPHONE :**  
03/20/84/80/80  
**ADRESSE MAIL :**  
franceservices@ville-pontamarcq.fr

**OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**



PanneauPocket,  
**TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION**

Restez  
**INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ**



# *Le CONSEIL MUNICIPAL*

## **LE MAIRE**

*Philippe DELCOURT  
Président du C.C.A.S.,  
Lundi au samedi matin de 9h30 à 11h30  
RDV possible le soir de 19h à 20h30*

## **LES ADJOINTS**

*Denis BERNARD, 1<sup>er</sup> Adjoint  
Communication, Culture  
Valérie FIEVET, 2<sup>ème</sup> Adjointe  
Ecole et Famille  
Jo BEGHIN, 3<sup>ème</sup> Adjoint  
Equipements  
Catherine GUILLAUD, 4<sup>ème</sup> Adjointe  
Animations, Sports et Loisirs  
Gérald PADE, 5<sup>ème</sup> Adjoint  
Cadre de vie*

## **LES CONSEILLERS DELEGUES**

*Véronique THOMAS  
Transition écologique  
Geoffrey INGELAERE  
Sécurité  
Lenna LEMOIGNE  
Animation Jeunesse*

## **LES CONSEILLERS**

*Yann GRAENICHER  
Aurore DESCAMPS FERRET  
Jean-François MAHIEU  
Perrine DEMAY  
Amaury DIDELOT*

*Florence MUGGEO  
Patrice COUSIN  
Maeva GUENOT  
Gautier DHORDAIN  
Chloé LEMAIRE*

## **LES SUPPLEANTS**

*Apolline HOUPE*

*Franck ROUX*

# Les SERVICES ADMINISTRATIFS

## Secrétaire générale de Mairie

Mme Roselyne BIGAND

Lundi au Vendredi de 9h30 à 11h30

RDV possibles, lundi & jeudi après-midi

## Comptabilité, Elections, Cimetière, Urbanisme

Mme Hélène HOT

## Accueil, Etat Civil, Location de salles, Périscolaire

Mme Alison CLEMENT

# SERVICES à la PERSONNE

## ADAR

Aide, accompagnement et soin à la personne

Tél 03 20 75 82 70 du lundi au vendredi de 9h à 13h

[eleleu@adar-flandre-metropole.org](mailto:eleleu@adar-flandre-metropole.org)

## ADMR

Association du service à Domicile à Cysoing, 272 A rue Gustave Delory

Aide à la vie quotidienne, personnes âgées, handicap, entretien.

Tél 03 20 79 43 30 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de

13h30 à 17h30 - [Contact.cysoing@fedes9.admr.org](mailto:Contact.cysoing@fedes9.admr.org)

## EOLLIS

Réseau de Santé Gérontologique

Réseau de soins palliatifs - 7, rue Jean Baptiste Lebas à Phalempin

Tél 03 20 90 01 01 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de

13h30 à 17h30

## SOINS & SANTE

Service de soins aux personnes âgées (SSIAD)

Bachy 401, route nationale - Tél 03 20 64 39 51

Mail : [servicedesoinsbachy@sfr.fr](mailto:servicedesoinsbachy@sfr.fr)

Responsable : Mme DUBOIS, rendez-vous de 7h30 à 12h30

# TRANSPORT

## Réseau Arc-en-ciel

Ligne 204 : Villeneuve d'Ascq – Cysoing – Mouchin

Mouchin vers Villeneuve d'Ascq

	En semaine											dimanche
Mouchin place	6h	6h	7h	7h	7h	9h	11h	13h	14h	16h	17h30	13h10
	25	29	04	24	50	04	30	10	05	40		
Bachy gare	6h	6h	7h	7h	7h	9h	11h	13h	14h	16h	17h34	13h14
	04	29	04	24	54	04	34	14	09	44		
Bachy hôtel	6h	6h	7h	7h	7h	9h	11h	13h	14h	16h	17h36	13h16
	06	31	06	26	56	06	36	16	11	46		
Bachy Petit canard	6h	6h	7h	7h	7h	9h	11h	13h	14h	16h	17h37	13h17
	07	32	07	27	57	07	37	17	12	47		
Bachy poste	6h	6h	7h	7h	7h	9h	11h	13h	14h	16h	17h38	13h18
	08	33	08	28	58	08	38	18	13	48		
Cysoing place	6h	6h	7h	7h	8h	9h	11h	13h	14h	16h	17h45	13h25
	15	40	15	35	05	15	45	25	20	55		
4 cantons	6h	6h	7h	8h	8h	9h	12h	13h	14h	17h	18h00	13h40
	32	57	35	00	30	30	50	35	20			

Villeneuve d'Ascq vers Mouchin

	En semaine												Dim
4 cantons	7h	8h	10h	11h	12h	13h	15h	16h	17h	17h	18h	19h	17h
	05	15	45	45	45	15	45	30	25	30	30		50
Cysoing place	6h	8h			13h		16h		17h		18h		
	55	30			00		45		45		30		
Bachy Poste	7h	8h	11h	12h	13h	13h	16h	17h	17h	18h	18h	19h	18h
	27	47	07	07	07	47	15	02	47	05	22	22	12
Bachy Petit canard	7h	8h	11h	12h	13h	13h	16h	17h	17h	17h	18h	19h	18h
	28	48	08	08	08	48	16	11	48	58	53	23	13
Bachy Hôtel	7h	8h	11h	12h	13h	13h	16h	17h	17h	18h	18h	19h	18h
	29	49	09	09	09	49	17	09	49	04	54	24	14
Bachy Gare	7h	8h	11h	12h	13h	13h	16h	17h	17h	18h	18h	19h	18h
	31	51	11	11	11	51	19	14	51	08	56	26	16
Mouchin Place	7h	8h	11h	12h	13h	13h	16h	17h	17h	18h	18h	19h	18h
	35	55	15	15	15	55	23	18	55	13	30	30	20

Soyez futé, COVOITUREZ : [www.passpasscovoiturage.fr](http://www.passpasscovoiturage.fr)

Flexi Pév'ailles - Transport de la Pévèle gratuit – La ligne 889 fonctionne sur réservation de 9h à 16h du lundi au vendredi. Vous pouvez réserver : sur l'application Flexi Pév'ailles, sur le site [arcenciel.hautsdefrance.fr](http://arcenciel.hautsdefrance.fr) ou par téléphone au 0320893030.



# Les SERVICES

Disponible sur site Internet de la commune :

- la liste des assistantes maternelles, affichage urbanisme, compte-rendu des conseils municipaux, menus du restaurant scolaire, demande d'acte d'état civil.

## Médecin de garde

Département du Nord

de 19h à 24h les soirées, de 13h à 24h les samedis,

de 8h à 24h les dimanches et jours fériés, **Téléphone 0320332033.**

de 0h à 8h, **composer le 15 en cas d'urgence**

## Repas à domicile (service C.C.P.C.)

Un service de portage de repas à domicile est proposé pour les personnes âgées ou handicapées ou malades.

Deux menus au choix, avec possibilité de commander des plats sans sel ou sans sucre. Les plats sont livrés à domicile en véhicule réfrigéré, prêts à réchauffer.

La centrale de réservation est joignable du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 03 20 34 78 90 ou par mail : [action-seniors@pevelecarembault.fr](mailto:action-seniors@pevelecarembault.fr)

## Animaux errants

Ligue Protectrice des Animaux du Nord de la France

Nous avons une convention avec la LPA du Nord : Tel 0320706920

## Collecte des déchets ménagers

Recyclables : poubelle de tri sélectif : le mardi matin (tous les 15 jours)

Déchets verts : le mardi (hebdo de mars à novembre)

Pour les 2 collectes, les poubelles doivent être déposées la veille au soir ou le matin avant 5h30.

Non recyclables (queue de tri) : le mardi matin

En cas de problème de poubelle, téléphone 0800 005 783

En cas de non ramassage de vos déchets : téléphone 0806 900 116

## Déchetteries

**GENECH** : 03 20 59 34 66, **ORCHIES** : 03 20 71 80 24.

Horaires d'ouverture : Dimanche 9h à 11h45

Du lundi au samedi : 9h à 11h45, 13h à 18h45 (horaire été)

Du lundi au samedi : 9h à 11h45, 13h à 16h45 (horaire hiver)

Fermeture les jours fériés.

Encombrants : sur rendez-vous

# Les SERVICES

## Téléalarme

La téléalarme permet aux personnes âgées ou handicapées de rester à domicile en toute sécurité. À la moindre inquiétude, il suffit de presser le bouton du médaillon porté autour du cou ou du bracelet pour entrer directement en liaison avec l'association et dialoguer avec les opérateurs, disponibles 24 heures sur 24. La mise en service est simple et peu coûteuse avec un abonnement mensuel (dossier en mairie).

## Autres

C.I.C.A.S. (Agence conseil retraite Agirc- Arrco)	13 Avenue Foch 59029-Lille	09 70 66 06 60	Permanence 8h30 à 17h00
Conciliateur Judiciaire M SINGER	Mairie Cysoing Mairie Templeuve	03 20 79 44 70 03.20.64.65.66	Sur rendez-vous uniquement
CARSAT (Retraite régime général)	11 Allée Vauban Villeneuve d'Ascq	3960	De 8h à 17h
I A D (Insertion par des Activités de Dépannage)	51, rue Gambetta 59830 Cysoing	03 20 64 95 35 06 24 75 36 45	1 <sup>er</sup> mardi et 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois de 9h à 12h
Conseil Général UTPAS (Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale)	16, place Faidherbe 59830 Cysoing	03 59 73 94 40 du lundi au vendredi 8h30- 12h30 & 13h30- 17h30	Permanence des assistants sociaux sur rendez-vous

# BACHY

Située à 4,5 km à l'Est de Cysoing, commune frontalière, elle s'étire le long de la RD955. Canton de Cysoing 6ème circonscription électorale du département du Nord ;

Habitants : 1830 - Electeurs : 1351 - Logements : 750 – Armoiries : De Gueule, au chef d'or, chargé à dextre d'un lion de sable – Toponymie : BACEDA en 1066. BACIES en 1161.

Le village regroupe les hameaux ou lieux-dits de : « La Gare », « Montifaut », « Hôtel », « Le Moulin », « Sartaine ».

La commune possède la seule **bourloire** du secteur.

Cité pour la première fois en 1066, Baceda est un territoire qui appartient à la famille « *de Bourghelles* » avant d'échoir par voie successorale à la famille des « *Tenremonde* » (1490-1685).

**La chapelle funéraire** de cette famille, accolée à l'église, abrite les **gisants** de Pierre de Tenremonde (décédé en 1619) et de sa seconde épouse Marie de la Hamaïde (décédée en 1641).

**L'église St Eloi**, anciennement Ste Aldegonde, marque le point culminant de la commune à 75 m.

**Le château du XVIIe siècle**, avait été le siège d'une Seigneurie relevant de la terre de Templeuve-en-Dossemer. Notre commune faisait autrefois partie de la Flandre Wallonne et du Diocèse de Tournai.

**La glacière du château** retrouvée en 2021, par les fouilles de l'INRA, autrefois située dans le parc du château, **cet édifice en brique du 18e siècle** se trouve aujourd'hui près de l'allée du Manoir. Elle est composée de trois éléments : une cuve, équipée d'un puisard, un couverture et une porte formant sas, servant au chargement et à la récupération de la glace. La glace servait pour le rafraîchissement des boissons ; les bouchers et les poissonniers l'utilisaient pour conserver leurs produits.

La **Vierge bleue** désigne un lieu-dit où est installé un calvaire portant une niche qui abrite une copie d'une vierge en faïence de Tournai au voile bleu. Entre Cobrieux et Bachy est localisé la source de l'Elnon qui rejoint la Scarpe en un point où St Amand fonda vers 647 une abbaye, d'abord nommée « Elnon ». L'un des affluents de l'Elnon, « La Cleppe » prend sa source près du « Vivier Cattoen ». Un autre, « Le Rieu de Bachy » prend sa source aux « Bois des prêtres » et rejoint l'Elnon en Belgique.





## INDEX DES RUES

Ancienne Drève (Rue de l').....	B3
Archers (rue des).....	B3
Azalées (Rue des).....	B3
Bas Prés (rue des).....	C6
Calmette (rue).....	C6
Château (Allée du).....	B3
Château (rue du pavé du).....	B3
Château (sentier).....	B3
Clémenceau (rue).....	A6-C6
Contas (allée des).....	B3
Deltassée (rue) <i>Bourghelles</i> .....	A4
Couaniers (Chemin des).....	D4
Egalité (rue de l').....	B3
Eglise (impasse de l').....	B3
Elon (Allée de l').....	E7
Fay (rue du) - <i>Cobrieux</i> .....	A7
Foch (rue du Maréchal).....	B2-B3
Fraternité (rue de la).....	C5-C6
Gare (allée de la).....	E7
Haute-Prés (allée des).....	A3
Labyrinthe (allée du).....	B3
Lagrange (rue Léol).....	B4
Lombisart (sentier du).....	A3-B3
Lebas (rue Jean Baptiste).....	A3-B3
Liberation (rue de la).....	C4-E4
Liberté (Place de la).....	B3
Manoir (allée du).....	B3
Nationale (route).....	A3-E7
Pasteur (rue).....	A2-B2
Pasteur (impasse).....	A2
Pavé du Château (rue du).....	B3
Plaine (chemin de la).....	C3
Pottier (rue Henri).....	C4-C5
Saligno (rue Roger).....	B3-C4
Remparts (allée des).....	B3
Sartaigue (rue de) <i>Rumes (Belgique)</i> .....	E4-F4
Tourain (chemin).....	B3
Tourelles (allée des).....	B3
Vierge Bleue (sentier de la).....	B4
Wanhain (route de).....	B2-C2

Gers (la).....	D7
Hôtel.....	B5-C5
Montfaut.....	C7
Parc (le).....	B2
Parcs (la).....	B3
Sartaigue.....	B4
Zone d'Activité du "Pont d'Or".....	D7-E7

## HAMEAUX ET RESIDENCES

Haut du Parc (résidence la).....	B9
Lombisart (hameau de).....	B3
Parc (hameau du).....	B2
Torremaire (résidence de).....	B2

## EDIFICES PUBLICS

Mairie.....	B5
Oratoires d'Écou.....	A4
Chapelle de la Vierge du Pont.....	C5
Chapelle de la Vierge Bleue.....	B4
Chapelle d'Hôtel.....	B6
Cimetière.....	B3
Complexe scolaires J. Brel.....	B3
Église St Etol.....	B3
Le Puyel.....	B3
Médiathèque.....	B5
Salle des Fêtes.....	B3
Foyer rural.....	B3
Terrain de Sports.....	B3

# Bien vivre ensemble !

**La recette miracle n'existe pas, mais si chacun a en tête les principales règles du savoir-vivre... tout devrait bien se passer...**

**Quatre grands chapitres où se côtoient respect et civilité :**

le BRUIT, la PROPETE, la POLITESSE et la CIRCULATION

**Quelques règles de bonne conduite indispensables pour une bonne harmonie :**

## Je taille ma haie en temps et en heure

La nature est généreuse et dès le printemps, les haies poussent. Elles sont indispensables et structurent notre paysage. Il faut donc les sauvegarder mais aussi ... les tailler à 2m maximum (règlement). Raccourcissez-les aussi en épaisseur pour qu'elles ne gênent pas le passage des piétons et des cyclistes où qu'elles n'empiètent pas chez votre voisin. La Gendarmerie peut vous y contraindre.

## Je tonds ma pelouse durant la semaine

Cela relève de la simple politesse envers votre voisinage.

L'usage des appareils à moteur thermique tels que tondeuses à gazon, scies circulaires, tronçonneuses, bétonneuses est interdit entre 20h et 8h du matin. Les dimanches et jours fériés, l'utilisation de ces appareils est interdite avec une tolérance entre 10h et 12h.

## Je ne brûle pas mes déchets dans mon jardin

Le règlement du préfet interdit de brûler des déchets, des branchages dans l'ensemble du département. Ces feux de jardin occasionnent des nuisances pour les voisins (fumées, odeurs) et des risques en matière de santé (émissions de dioxines). Des amendes sont prévues pour les contrevenants. Il existe une déchetterie ouverte 7j/7, sauf le dimanche après-midi.

## Je respecte mon environnement ...

Que de cannettes, bouteilles, papiers, mégots et autres déchets le long de nos rues et sentiers ! A chacun de prendre conscience que cette pollution est évitable. De plus, elle est un danger pour les animaux. De même, des riverains utilisent les bords de chemins pour déposer leurs tontes de pelouse ou autres déchets. Cette pratique est interdite et sanctionnable.

# Bien vivre ensemble !

## Je limite mes nuisances

Dans l'exercice d'une activité professionnelle (chantiers, travaux agricoles) qui est source de nuisances (poussières, odeurs, bruit, encrassement des routes), il importe de veiller au respect des riverains et des usagers.

## Je protège la biodiversité

Les pesticides sont dangereux pour l'environnement et l'homme. Utilisez la rasette pour nettoyer votre jardin ou votre caniveau ou d'autres méthodes (eau de cuisson, purin d'angélique, ...). (zérophyto).

## Je suis un acteur du développement durable

Bien trier nos déchets, c'est : préserver nos ressources naturelles (limiter l'enfouissement), réduire notre facture (valorisation des déchets), créer des emplois (recyclage). Les erreurs de tri les plus fréquentes sont les pots et barquettes de fleurs, les restes de repas et épluchures, les couches culottes et les serviettes hygiéniques ... l'ensemble de ces déchets n'a pas sa place dans le tri sélectif.

## Je réduis ma vitesse dans les rues du village

On a beau installer tous les panneaux et dispositifs de sécurité possibles, c'est d'abord à chacun de mesurer ses responsabilités et d'ajuster son comportement. C'est la vie d'autrui, de vos enfants qui est en jeu. Dans le bourg, toutes les intersections sont en priorité à droite. **Et de grâce**, respectez les limitations de vitesse : 50 Km/h en agglomération ! La DR955, hors agglomération est limitée à 70km/h.

## Je laisse libre les trottoirs pour les piétons

Dans chaque rue, un trottoir sera totalement dédié aux piétons, surtout pour nos enfants, veuillez respecter cet espace piéton. Une tolérance de stationnement, si vraiment nécessaire, est admise sur le trottoir d'en face. La loi impose à chacun de stationner ses véhicules sur sa propriété sauf impossibilité matérielle. Dans tous les cas, la signalisation horizontale doit être respectée (lignes jaunes), surtout près du groupe scolaire Jacques Brel.

# Bien vivre ensemble !

## Je sors et rentre mes poubelles au bon moment

Veillez à respecter les consignes pour sortir vos poubelles. Le lundi après 19h, pour la poubelle de tri sélectif et la poubelle verte (déchets verts et biodéchets) et le mardi matin avant 6h pour la queue de tri pour éviter qu'elle soit la proie de chats ou de chiens pendant la nuit (elles sont ramassées dans la matinée).

Attention, passage 1 semaine sur 2 (voir Petit-Bachynois et calendrier annuel) pour la poubelle de tri sélectif.

Vous avez obligation, sous peine d'amende, de rentrer vos poubelles le jour de passage de la benne (mardi soir). Le trottoir n'est pas un lieu de stockage pour vos poubelles. A partir de janvier 2023, des nouvelles consignes seront mises en place.

## Je nettoie devant ma propriété

L'entretien du trottoir et du caniveau est de la responsabilité du riverain. Les bouches d'égout ne sont pas des poubelles, les déchets balayés doivent être ramassés. Cette charge incombe également aux propriétaires des maisons inhabitées et de terrains non bâtis ou agricoles situés dans les parties habitées du village.

## Je respecte les biens publics

Qu'il est désagréable de s'asseoir dans un endroit où il reste des canettes vides, des papiers et autres détritrus ! les odeurs !

L'argent qui est dépensé pour réparer les bâtiments ou objet de la commune ne sera pas utilisé pour autre chose plus utile.

C'est pareil pour les tags. Tout le monde a le droit d'être artiste. Mais personne n'a le droit de dessiner ou de peindre n'importe où.

## J'aide les plus fragiles

Attention aux personnes très âgées. Elles peuvent avoir des problèmes pour voir, parler, entendre ou bouger parce que la vieillesse a diminué leurs facultés de leur corps. Essayons de leur faciliter la vie.

Certaines personnes naissent avec un handicap ou le subissent un jour à cause d'une maladie ou d'un accident. Rendons-leur la vie la plus normale possible.



# Bien vivre ensemble !

## Je tiens mon chien en laisse

Les animaux domestiques, les chiens en particulier, doivent rester en permanence sous la surveillance de leur maître qui en est légalement responsable. Ils ne peuvent se promener librement dans la nature. Tous les chiens, quelle que soit leur race, doivent être tenus en laisse (inférieure à 1,50 m). Attention, certaines races doivent également porter une muselière et faire l'objet d'une déclaration. Pensez toujours que votre chien modifie son comportement en l'absence de son maître. Veillez aussi, chez vous, qu'il n'aboie pas toute la journée.

## Je ne suis pas chien ... et je ramasse ses crottes

Il est interdit de souiller tout lieu ou bien public. Cela vaut aussi évidemment pour les déjections canines : il vous incombe de les ramasser. Outre cette obligation, il s'agit d'une simple question de savoir-vivre.

Pour la promenade, équipez-vous toujours d'un sac plastique.

## Je fais la fête en respectant le voisinage

Le règlement de police impose de faire silence au-delà de 22h. Même en journée, tout bruit répétitif est sanctionnable. En soirée, évitez de claquer les portes des voitures ou pire, de klaxonner pour signaler votre départ. Exceptionnellement, lors d'une fête familiale, prévenez vos voisins. Fermez les portes de votre lieu de fête et évitez de prolonger l'amusement bruyant à l'extérieur.

## Je participe à la sécurité du village

Lors de tout démarchage à domicile, je contrôle l'autorisation de la personne et en cas d'anomalie je la signale en mairie. On ne peut pas mettre un policier en face de chaque logement alors qu'il y a toujours un voisin. Cette solidarité peut se manifester également en prêtant assistance aux personnes âgées et isolées

*Apprendre à connaître ses voisins en toute simplicité, pour mieux vivre ensemble, c'est déjà le début de la solidarité. Et pour ne pas passer à côté, on vous informe de ce qui se passe dans le village sur le site Internet, (<http://www.mairie-bachy.fr/>), histoire de se sentir toujours mieux avec les autres et avec soi-même.*

# BACHY

La commune fait partie de la **Communauté de Communes Pévèle Carembault**, ayant son siège à Pont à Marcq, Hôtel de Ville – Place du Bicentenaire. Tel : 03 20 41 26 48 / Fax : 03 20 41 17 96

La Communauté de communes est régie par le principe de spécialité. Cela signifie qu'elle ne peut intervenir qu'à l'intérieur de son périmètre et exclusivement dans ses domaines de compétences, qui sont définis dans **ses statuts** :

## **CCPC-Aménagement de l'espace communautaire**

- Élaboration, modification et révision du Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur (adhésion au syndicat mixte du schéma directeur de Lille Métropole).
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.
- Élaboration, mise en œuvre, modification et révision de tout autre schéma de planification et de programmation d'aménagement et d'urbanisme à vocation communautaire à l'exception des PLU communaux.
- Politique du logement,

## **CCPC-Développement économique**

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité,
  - Actions de développement économique d'intérêt communautaire
- Est d'intérêt communautaire : l'aide à la création, au maintien et à l'évolution de l'activité économique en matière d'implantation, d'infrastructures, de réseaux, d'emploi, d'insertion et d'aide à la formation des demandeurs d'emploi.

## **CCPC-Environnement**

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant, dans le cadre des schémas départementaux

- Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.
- Assainissement collectif et non collectif, collecte, transport et traitement des eaux pluviales limitées aux zones d'assainissement collectif (adhésion à NOREADE),
- Planification, entretien et désenvasement des cours d'eau non domaniaux et fossés (Représentation substitution au SMAHVSBE pour le bassin versant Scarpe Escaut),
- Planification, mise en place et entretien d'aménagements visant à réduire l'impact des inondations le long des cours d'eau.
- Elaboration d'un plan Climat Energie Territorial

## **CCPC-Compétence Actions Sociales**

- Actions en faveur de la petite enfance (0 à 3 ans), réseau Relais Petite Enfance.
- Dans le domaine de l'enfance (3 à 14 ans), sont d'intérêt communautaire :
  - la création, l'organisation, la gestion et l'animation des ALSH des vacances scolaires et du mercredi dans des lieux publics mis à disposition par les communes.
- Dans le domaine de la jeunesse (12 à 16 ans), (SODA'SCLUB) sont d'intérêt communautaire
  - la création, l'organisation, la gestion et l'animation d'un réseau d'accueils jeunes sur le territoire dans des lieux publics mis à disposition par les communes,
  - la création, l'organisation, la gestion et l'animation de mini-camps,
  - la création, l'organisation, la gestion et l'animation d'accueils de vacances et de loisirs
- Dans le domaine des Grands jeunes (14 à 17 ans), sont d'intérêt communautaire (SODA'SCOOL) :
  - l'aide au départ autonome dans le cadre d'une charte communautaire,
  - la création, l'organisation, la gestion et l'animation de points informations dans des lieux publics mis à disposition par les communes,
  - la mise en place d'actions spécifiques (cellule écoute parents/jeunes, l'aide à la participation à des chantiers jeunes, organisation de forums jobs d'été et emplois saisonniers dans des lieux publics mis à disposition par les communes).
    - les actions de prévention santé, sécurité,
    - organisation et gestion de sessions BAFA/BAFD de formation pour les équipes d'animation de ces différentes activités.
- Dans le domaine de la gérontologie (autonomie, maintien à domicile).  
sont d'intérêt communautaire :
  - le portage de repas à domicile : mise en place, gestion et fonctionnement d'un service de portage de repas à domicile pour les personnes de plus de 60 ans habitant le territoire communautaire.
  - le portage de repas à domicile pour les personnes handicapées habitant le territoire communautaire.
- Suivi des allocataires du R.S.A.
- Organisation de conférences

## **CCPC-Compétence Tourisme**

La CCPC assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de tourisme au plan local et des programmes locaux de développement touristique (Création, entretien, gestion et valorisation de circuits de randonnée, parcours de géocaching, organisation de festivals, mise en place du schéma cyclable, attribution de subventions à l'achat de vélos électriques)

## **CCPC–Culture et Communication**

Étude et mise en place d'une politique culturelle communautaire.

- soutien aux écoles musicales du territoire,
- organisation et gestion de manifestations culturelles,
- acquisition, création, gestion et entretien d'équipements culturels qui, par l'origine pluri communale des usagers, l'absence ou l'insuffisance d'équipement similaire sur le territoire de la CCPC, la reconnaissance qualitative de leurs activités, sont pris en charge par décision du conseil communautaire.
- aide et soutien à la pérennisation des cinémas de Templeuve : MODERN' CINE et OLYMPIA et de Thumeries Le FOYER.
- développement de la communication de la CCPC via Internet : portail numérique,
- valorisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le territoire de la CCPC : animation d'ateliers multimédias.
- réseau des médiathèques « Graines de culture »

## **CCPC-Voies**

Création, aménagement et entretien de voies d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

- les voies d'accès nécessaires à la desserte de toutes les zones d'activité économique existantes et futures et des équipements communautaires à partir des voies structurantes existantes (départementales)
- aménagement et entretien des voies pavées d'intérêt communautaire.
- éclairage public d'intérêt communautaire.

## **CCPC-Equipements sportifs**

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements qui, par l'origine pluri communale des usagers, l'absence ou l'insuffisance d'équipement similaire sur le territoire, la reconnaissance qualitative de leurs activités, sont pris en charge par décision du Conseil communautaire.





Aix les Orchies, Attiches, Auchy les Orchies, Avelin, Bachy, Bersée, Beuvry la Forêt, Bourghelles, Bouvignies, Camphin en Carembault, Camphin en Pévèle, Cappelle en Pévèle, Chemy, Cobrieux, Coutiches, Cysoing, Ennevelin, Genech, Gondécourt, Herrin, La Neuville, Landas, Louvil, Mérignies, Moncheaux, Mons en Pévèle, Mouchin, Nomain, Orchies, Ostricourt, Phalempin, Pont à Marcq, Saméon, Templeuve, Thumeries, Tourmignies, Wahagnies, Wannehain.

# ACTIVITES

## Diverses



<p><b>Nord Sound Systems</b> Location de matériel de sonorisation 60 Allée de l'Elnon Tél : 07 86 86 68 28 <a href="http://www.nordsoundsystems.fr">www.nordsoundsystems.fr</a></p> 	<p><b>Chambres d'Hôtes – Gîte</b> La Cense du Pont Catherine et Xavier GUILLAUD 5, rue de la Fraternité Tél : 06 15 87 24 34 mail : <a href="mailto:cguillaud@cense-du-pont.fr">cguillaud@cense-du-pont.fr</a> site : <a href="http://www.cense-du-pont.fr">www.cense-du-pont.fr</a></p> 
<p><b>Pompes Funèbres</b> P.F. André WATTEAU 2941, route Nationale Tél : 03 20 79 79 79</p>	<p><b>OFFICE de TOURISME en Pévèle</b> Tél : 03 20 34 72 65 <a href="http://www.tourisme-pevelecarembault.fr">www.tourisme-pevelecarembault.fr</a></p>

## Informatique, Electricité

<p><b>Conseil Informatique Nord Pévèle – 07 87 27 42 04</b> M. Geoffrey INGELAERE 817 Route Nationale (Réparation, maintenance, site internet, administration, Vidéo...) <a href="http://www.conseil-informatique-nord-pevele.fr">www.conseil-informatique-nord-pevele.fr</a></p> 	<p><b>N2S Elec</b> Electricité générale M. Maxime RYCKEWAERT 244 Rue de l'Egalité Tél : 07 86 86 68 28 <a href="http://www.n2s-elec.fr">www.n2s-elec.fr</a></p> 
<p><b>Michel CAUET, informatique Réparation et montage PC</b> Tél : 07 83 43 55 99 <a href="mailto:informachtique@yahoo.com">informachtique@yahoo.com</a></p>	<p><b>INFICO Logiciel</b> Accompagnement, maintenance, logistique... Tél : 03 20 79 61 61 <a href="http://www.infico.fr">www.infico.fr</a></p>

# ACTIVITES

## La Maison

<p><b>Couverture, Charpente</b> SOUDAN Philippe 142, rue Pasteur Tél : 03 20 79 69 06 Maitre artisan. Zinguerie</p>	<p><b>Etanchéité - bardage</b> ISOBAC-acier 2952 Route Nationale Tél 03.20.18.09.18, Fax 03.20.18.09.19</p>
<p><b>Artisans travaux divers, VRD</b> CDH EURANORD TP Allée de l'Elnon Parc d'Activités du Pont d'Or Tél : 03 20 34 32 95 Terrassement, canalisation</p>	<p><b>Maçonnerie – Gros Œuvre</b> EDB- DUBOIS – BARRE 36 Allée de L'Elnon Parc d'Activités du Pont d'Or Tél : 06.76.77.50.06</p>
<p><b>JD-CORDES</b> Travaux en hauteur, nacelles  Tel : 06 33 10 05 37 Davidjulian59780@gmail.com</p>	<p><b>Menuiserie-Ebénisterie</b> Entreprise André WATTEAU 2941, route Nationale Tél : 03 20 79 79 79</p>
<p><b>LDV PARENT Denis</b> Entreprise d'entretien des vitres 73, allée des tourelles  Tel ; 06 02 12 09 48 ldv.denisparent@gmail.com</p>	<p><b>Ambiance Bois Construction</b> 1865 Route Nationale  Tél : 06 31 12 55 14 contact@ambianceboisconstruction.fr</p>



# ACTIVITES





## SANTE- Bien-être

<p><b>Magnétiseur et praticien Reiki</b>  <b>« Je crée mes rêves »</b>  M. GRAENICHER Yann  576, rue Roger Salengro  Tel : 06 82 43 22 64  jcreemesreves@gmail.com</p>	<p><b>Oressens</b>  Massage, soins énergétiques,  coaching...  219, rue Henri Pottier  (RDV au 07 86 63 68 41)  www.oressens.com</p> 
<p><b>Coiffeuse à domicile</b>  Angèle DEVIENNE  Tél : 06 23 05 34 34</p>	<p><b>Kinésithérapeute</b>  Mme DELEBASSEE Corinne  110, rue Calmette  Tel : 03 20 79 69 02</p>
<p><b>Institut de beauté</b>  <b>« Fée moi belle by M »</b>  401, route nationale  (RDV au 06 76 67 30 39)  maud.porreye@orange.fr</p> 	<p><b>Cabinet d'Infirmières</b>  Mme Parent &amp; Mme Henno  soins à domicile  401 route nationale, Bachy  tel : 07 60 25 93 03</p>
<p><b>Association Soins Santé</b>  Service à la personne et soins  infirmiers  401, route nationale  Tel : 03 20 64 39 51</p>	<p><b>Chrysalide</b>  Beauté et bien être  Carine DESBOUVRIE  06.88.41.99.17  Chrysalide.bbe@gmail.com</p> 
<p><b>Educa'lib</b>  <b>Educatrice spécialisée libérale</b>  Stéphanie TONNEL  Tél : 07 77 73 66 97  stefemau@gmail.com</p>	

## Parcs et jardins

<p><b>EDX SERVICE</b>  (Jardins, maison, nuisibles, guêpes)  33 Rue du Maréchal FOCH  Tel : 07 69 14 30 82  ericducroux123@gmail.com</p>	<p><b>BAUDUIN Paysage</b>  Entretien &amp; création parcs et jardin  Travaux de terrassement courants  635 rue Henri Pottier  Tel : 06 06.44.97.62</p> 
<p><b>TAVERNIER Espaces &amp; Jardins</b>  Elagage, abattages, tonte, taille terrasse et clôtures  Tel 03 20 81 24 51  225 Allée de Sartaine</p>	

## Commerces

<p><b>Boulangerie, Pâtisserie Umanie</b>              845, route Nationale              Tél : 03 20 47 19 91              Du lundi au dimanche : 7h 12h30              Fermée le jeudi, distributeur libre-service              um@mie-boulangerie.com</p>	<p><b>Marché couvert Stade Municipale</b>              Tous les vendredis de 16h à 19h              (Boucher, Fruits et légumes)</p>
<p><b>Epicerie VRAC de Nanie</b>               (Ouverture prochaine)              Tél : 06 79 95 10 95              Instagram : lepicerie-vrac-de-nanie</p>	<p><b>Sanzza Pizza (Pizzeria)</b>               (mercredi de 18h30 à 21h)              Pizzas, produits Italien, desserts)              Tél : 06 95 59 68 95</p>
<p><b>M DELPORTE Hervé</b>              3, rue de la Fraternité              Tel : 03 20 34 73 84              Vente directe de produits de la ferme du jeudi au samedi.              Agriculteur et éleveur</p>	<p><b>Comme à la Mets Zon (Food Truck)</b>               (vendredi de 18h30 à 21h)              Vente de plats à emporter, cassoulet, hamburger, frites....</p>
<p><b>Fabrik Porcelaine Créations sur porcelaine</b>               Mme Fanny BLAVOET              Tél : 07 83 30 23 84              fabrikporcelaine@gmail.com</p>	<p><b>Vorwerk – Thermomix</b>              Mme BARBET Isabelle              Responsable de secteur              Tél : 06 06 79 41 19              Isabelle.barbet@vorwerk.fr</p>

## Immobilier

<p><b>IAD immobilier</b>              Mme Amandine FILOCHE              Tél : 06 62 72 13 41              Amandine.filoche@i</p>	<p><b>CapiFrance immobilier</b>              Mme Christine ROGER              Tél : 06 79 36 96 87              er@capiFrance.fr</p>
--	--








# ASSOCIATIONS

## CULTE

<p><b>Cercle St Eloi</b> Siège : 1, allée des Azalées M. Desrousseaux Jacques Tel : 03 20 79 62 89</p>	<p>Messe à Bachy Voir site internet <a href="http://www.terredenosracines.fr">www.terredenosracines.fr</a> Abbé Gregory Wattines, curé</p>
--	--

## SPORT

<p><b>DANSE et GYMNASTIQUE</b> <b>Enfants et adultes</b> Association Danse Bachynoise Siège : 22, chemin de la Plaine Mme Pollet Anne  Tel : 06 81 56 49 40</p>	<p><b>BOURLE (jeu traditionnel)</b> Les Joyeux Bourleux Siège : Mairie de Bachy M. Loosveldt Sébastien Tel : 06 15 37 83 36</p>
<p><b>Entente de FOOTBALL</b>  <b>Enfants et adultes</b> <b>Mouchin-Bachy - M Julien HELIN</b> Tel : 06 26 82 46 97 <b>contact@emb-football.com</b></p>	<p><b>TENNIS de TABLE</b>  <b>Enfants et adultes</b> Siège : Mairie de Bachy M Patrice Cousin Tel : 06.52 80 51 45</p>

## PASSION

<p><b>Milasi - MUSIQUE</b> Siège : Mairie de BACHY M Romain DESREUMAUX Tel 06 15 98 68 70 M Simon PROCUREUR Tel 06 75 94 76 79</p>	<p><b>EPOQU'AUDIO</b> Siège : Mairie de BACHY M. BORDE 401 Route nationale</p>
<p><b>Randonnée pédestre franco-belge (Bachy-Rumes)</b> « Dans les Pas de Monique » Longueur 10.7km, durée 3 h Dépliant en vente en Mairie</p>	<p><b>Randonnée</b> <b>Circuit des 4 Chapelles</b> circuit de 6 Km, durée 2 h  Dépliant sur site internet Bachy</p>

# ASSOCIATIONS

## ENFANCE - JEUNESSE

<b>Parents Elèves Bachy (AP2EJ2B)</b> Siège : Mairie de Bachy Mme Chloé LEMAIRE president-ape-bachy@outlook.fr	<b>Relais Petite Enfance</b> Mme ANNE KHERBOUCHE Place de la Liberté Tel 06 79 52 41 77 akherbouche@pevelecarembault.fr
---	---

## ANIMATION

<b>Amicale Laïque</b> Siège Mairie de Bachy M. André Bernard Tel : 03 20 79 62 89	<b>Les Bois sans Soif</b> Siège : Mairie de Bachy Mme Chantal Doucy Tel : 03 20 59 06 05
<b>VIVONS BACHY</b> Siège : Mairie de Bachy Mme Chloé Lemaire Tel : 06 68 70 67 65	<b>FESTY'BACHY</b> Siège : Mairie de Bachy M. Mathieu Lemaire Tél : 06 86 15 27 73

## PATRIMOINE

<b>Musée d'Antan</b> Siège : Mairie de Bachy M. Régis Doucy Tel : 03 20 59 06 05	
---	--

## CLUB des AINES

<b>Les Aînés de Bachy</b> Siège : Mairie de BACHY Mme Louise Naud Tel : 03 20 59 05 88	
---	--

## ANCIENS COMBATTANTS

<b>UNC-AFN BACHY-BOURGHELLES</b> M. François TELLIER Tel : 03 20 79 00 00 Mail : frtellier@gmail.com	
---	--

## Quelques adresses utiles

### CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES

Agence du Nord – 82 Rue Brûle Maison - Lille

De 8h30 à 16h30 les lundis, mardis, mercredis et vendredis

Contact : 3230 - <https://www.caf.fr>

### Assurance Maladie Nord

2 Rue d'Inéa - 59000 – Lille - Téléphone 3646

Du lundi au vendredi de 7h45 à 16h45

### Perception

Château Baratte (2eme étage) à Templeuve - 03 20 59 30 61

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - fermée le mardi

### Mission Locale Pévèle Mélantois-Carembault (Jeunes de 16 à 25 ans)

Place du Général de Gaulle - 59242 Templeuve- 0320842830

Sur rendez-vous - [www.missionlocale-metropolesud.fr](http://www.missionlocale-metropolesud.fr)

Lundi au Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h

## Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18 ou 112 (portable)
POLICE SECOURS	17
Gendarmerie CYSOING	03 20 84 51 19
CHR LILLE	03 20 44 59 62
VOL ou PERTE carte bleue	08 92 705 705
VOL ou PERTE chéquier	08 92 683 208
SOS MAINS DOIGTS	03 59 75 57 55
CENTRE ANTI POISONS (de Lille)	03 20 44 44 44
PAROISSE Alliance Nouvelle	09 79 35 33 74

## *Rentrée 2022-2023 : Nouvelle classe maternelle*



*Sauvegarde du patrimoine : création de l'activité pour les « traits du nord » : collecte des déchets verts, ramassage scolaire.*

